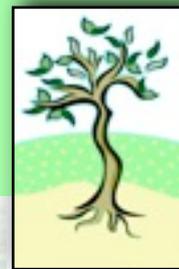




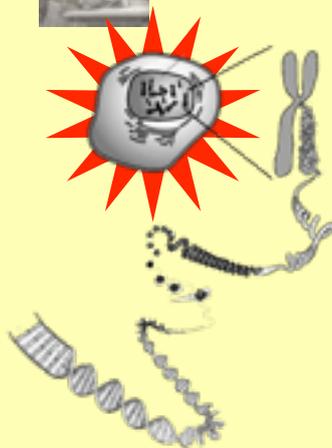
Le passé retrouvé



Mariages insolites



*Aïe ...
... mon ADN !*



*C'est grave Docteur ?
J'ai attrapé
.. la généalogite*

LES EMPÊCHEMENTS ET LEURS DISPENSES

QUAND L'ETAT CIVIL S'EN MÊLE

UN MARIAGE IN EXTREMIS

TRIPLE MARIAGE

RETRANSCRIPTIONS

LES SOMMATIONS RESPECTUEUSES

ET L'ONCLE DE SA SOEUR !



Sommaire

Assemblée Générale

Bienvenue

Carrefour des rencontres

Pg .4	Fête médiévale
.... 5	Forum des associations
.....6	Journée du Patrimoine, Téléthon et soirée des adhérents
.....7,8	Rencontres Généalogiques d'octobre
9,10	Recherche généalogique et décorations
....11,12,13	Histoire de la généalogie
....14,15,16	La bataille de Rocquencourt, juillet 1815
....17	Gai, marions nous !
18	Organisation Ce Gé Vi

15 janvier 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme tous les ans, nous aurons le plaisir de nous réunir pour présenter à nos adhérents

le bilan de l'année écoulée,

les projets de l'année à venir

et le renouvellement des membres

du Conseil d'Administration

Nous terminerons cette réunion par le partage amical de la galette des rois

Mariages insolites



15 pra **Témoignages familiaux des adhérents**

1	Les empêchements au mariage et leurs dispenses, Danielle Auville
2/1..2..3	Quand l'état civil s'en mêle, Jean Gérard Castel
3	Gai, marions nous !, Janine Michondard reporté en Pg 17
4	Un mariage in extremis, Chantal Chevallier
5/1..2	Triple mariage, Hugues Létudais
6/1..2	Retranscriptions, Pierre Maillochon
7/1..2	Les sommations respectueuses, Danielle Preisser
8/	L'oncle de sa soeur, Jean Duthoit



Bonnes fêtes à tous



En « Grande Pompe » ?

A « La Sauvette » ?

Nos Ancêtres sont tous, ou presque, passés par là : « **LE MARIAGE** ».

Avant-hier, à l'époque féodale, le principal but était d'éviter le morcellement des terres. Hier, le Code Napoléon a imposé le mariage civil avant l'union religieuse. Aujourd'hui, nous nous complaisons à penser que c'est par amour que nos Grands-parents se sont mariés ; quelques uns d'entre nous le savent, d'autres pas..... à chacun de penser selon ses convictions, ses vues de la famille ; peu importe, pour le généalogiste que nous sommes, cet acte est rempli de renseignements : le père de la mariée présent et consentant, la mère décédée, le grand oncle témoin, chaque indication datée et notée correctement nous permettra d'édifier notre arbre.

Une mine d'or à chaque époque pourvu que le « scribe » ait su noter le maximum de faits.

A nous de fixer chacun de ces indices pour remonter dans le temps. Aujourd'hui, nous avons la chance des photos, mais il faut savoir qu'il est frustrant de ne pas attribuer un nom à ce bel homme à la poitrine décorée, à cette femme parée de ses plus beaux atours qui souriait au photographe, et ce petit garçon en costume marin !!!

Il est amusant de voir qu'une famille s'unit à une autre (le frère et la sœur d'une famille s'unissant le même jour au frère et à la sœur d'une autre famille). Mais chacun de vous a dans sa réserve d'actes une multitude de faits insolites qui, à eux seuls valent le plaisir de se pencher sur sa généalogie. Avez-vous pensé à les mettre en évidence ?

Quelques uns d'entre nous l'ont fait, et nous pourrons au fil de ce bulletin savourer quelques anecdotes ; c'est le but du « Passé retrouvé ».

Au gré de nos attentes, nous pourrons aborder tous les aspects de nos démarches : militaires, cocasses, festives, familiales, récentes, sérieuses.

Mais la fin de l'année est là, alors je vous souhaite plein de rapprochements familiaux pendant ces fêtes, et ... qu'auprès de votre arbre vous viviez heureux.

Géné Amicalement,

Annie Thépot

Bienvenue

aux nouveaux adhérents

Annie et Richard Blache

Martine Bonin-Gilant

Serge Couas

Charles Coulon

Françoise Delinot

Corinne Druesne

Pierre Jacquet

Sylvie Jeulin-Bertrand

Sylvie Leconte

Raymond Poulain

Benjamin Sacchelli

Isabelle Tassiaux

Elisabeth Wollek

Avis de décès

Nous adressons nos sincères condoléances
aux familles attristées par la perte :

d'une maman Guy Bouffigny

d'un époux Martine Bernays

d'une épouse Pierre Séry

Le carrefour des rencontres 4

Fête Médiévale

20 juin 2010



Le stand du CEGÉVI était installé sous toile à côté de celui de la Société d'Histoire et de celui de la Bibliothèque Municipale. Beaucoup de succès pour les activités proposées : calligraphies, nombreux blasons coloriés.

Deux nouveautés : distribution de marque-pages et jeu des 7 familles plastifié.

Les giboullés ont ramené des spectateurs venant s'abriter sous la tente et nos pâtisseries ont toutes été vendues!

Merci!!! 14 personnes se sont relayées pour animer cette journée.

Par cette participation à une fête populaire le Cégévi montre son implication dans la vie communale et se rapproche de la jeunesse.



Cette année encore, Patrick Ricaud, preux chevalier, a su manier la plume avec dextérité.

Calligraphies de prénoms, marque-pages...

La liste des commandes était longue, le séchage n'était pas favorisé par la météo humide, mais le sourire et la satisfaction réchauffaient les cœurs.

117 calligraphies réalisées (sans crampe de l'écrivain, bravo!)



Le Jeu des 7 Familles

Comment faire découvrir la généalogie aux enfants? la solution : les faire jouer.

Nous avons conçu et réalisé un jeu de 7 familles.

Familles des rois de France du Moyen-Age et familles des chevaliers de la Table Ronde avec un clin d'oeil à l'émission Kamelot.



Les généalogistes ne sont pas que des rats d'archives mais aussi des pâtisseries reconnus et appréciés. Après le coloriage, un goûter bienvenu et rapidement vendu par l'avenante Elisabeth.



Notre stand décoré et une partie de nos adhérents costumés pour animer cette journée médiévale.

Encore merci aux 14 personnes présentes.

Le carrefour des rencontres 5



Le stand du CEGÉVI occupait un coin de la grande salle du Gymnase. Nous l'avons décoré soigneusement et disposé plusieurs pôles pour montrer au public nos différentes activités :

- informatique, classeurs de généalogie, livres de notre bibliothèque, présentation de notre bulletin «le passé retrouvé», panneaux généalogiques, distribution d'exemplaires vierges d'arbres imprimés, distribution de marque-pages, stand enfants avec des nouveaux jeux (jeu des 7 familles, jeu de l'oie)

Verso du marque page distribué



Marque-pages et arbres

Au forum des associations de nombreux Villepreusiens viennent pour s'inscrire à des activités sportives ou culturelles. Dans la grande salle du gymnase un espace avait été dédié aux démonstrations de danse et autres, profitant de ce passage de public non concerné par la généalogie, nous avons cherché à sensibiliser les visiteurs en distribuant des marque-pages et des exemplaires vierges d'arbres, au verso une publicité pour nos Journées de Rencontres Généalogiques.

Forum des Associations de Villepreux

4 septembre 2010

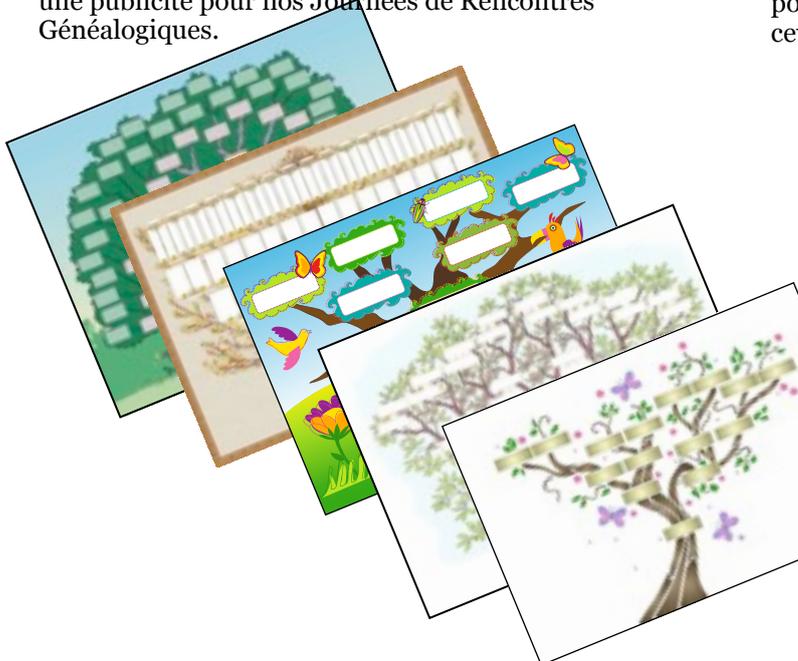


Jeu de l'oie historique

Jeu des 7 familles

Toujours dans notre démarche de faire découvrir la généalogie aux jeunes parents et à leurs enfants, nous avons distribué des jeux des 7 familles (inventés et réalisés par nos soins) à l'identique de celui fait pour la fête médiévale, mais avec une 8^è famille sans portraits intitulée «ta famille», en proposant à l'enfant de dessiner ou de coller les photos de ses parents et grands-parents: première approche de la généalogie!...

Les 2 et 3 octobre Journées de Rencontres Généalogiques : l'enfant et ses parents pourront nous montrer cette famille complétée et un cadeau les attendra.



Verso des arbres distribués

Le carrefour des rencontres 6

Journées du Patrimoine

19 septembre 2010 Hall de la Mairie de Villepreux



Le CEGÉVI s'est impliqué cette année encore pour exposer lors de cette journée les documents conservés dans les Archives Municipales, en animant un stand.

Nous étions prêts à répondre aux questions des visiteurs, cette exposition permettant de présenter des documents anciens de valeur et d'expliquer les démarches à effectuer pour entamer des recherches Malheureusement, le circuit de cette Journée du Patrimoine laisse un peu de côté l'Hôtel de Ville et nous avons eu peu de visiteurs, la multiplicité des animations sur la commune le même jour n'était pas non plus favorisant.

Cependant, nous avons eu le plaisir de partager un pot d'accueil offert par la Municipalité avec les élus et des présidents d'associations villepreusiennes.

Repas des adhérents

20 novembre 2010 Salles de la Pointe à l'Ange



Nous avons proposé à nos adhérents et à leurs conjoints un repas de fin d'année : «Buffet de la généalogie» pour une rencontre conviviale permettant le bavardage à bâtons rompus et une atmosphère différente de celle de nos permanences toujours un peu empruntées d'un sérieux généalogique.

Cette idée a remporté un franc succès puisque nous avons eu : 45 convives satisfaits de la qualité du buffet, grâce à notre traiteur «Carrefour Market», merci à son directeur qui nous avait si bien sponsorisé lors de nos Journées de Rencontres Généalogiques des 2 et 3 octobre en nous offrant 2 plateaux repas par stand.



Téléthon

4 décembre 2010 gymnase Mimoun Villepreux

L'importante manifestation du Téléthon a été cette année défavorisée par la météo peu clémente avec froid et chutes de neige, certaines animations ont été annulées.

Nous tenions un stand proposant aux enfants des jeux, des coloriages gratuits et de jolis marque-pages calligraphiés, une idée de cadeau pour Noël qui a été très appréciée.

Le conseil d'administration du CEGÉVI avait décidé de proposer les lots de la tombola des Journées de Rencontres Généalogiques d'octobre qui n'avaient pas été retirés

Un adhérent de notre cercle, Pierre, nous a donné des poupées et des peluches confectionnés par un membre de sa famille, par ce don, notre tombola a été plus étoffée et a eu beaucoup de succès.

Le ticket à 2 euros ...la remise immédiate du lot ...la vente des marque-pages à 1 euro ...une trentaine d'enfants qui sont venus jouer ...

Pour nous, cette journée a été une réussite et notre association peut être fière d'y avoir participé et rapporté une somme de 182 euros au bénéfice du Téléthon





Le Cercle Généalogique de Villepreux



Ce

RENCONTRES DÉCOUVERTES

2 ET 3 OCTOBRE 2010
SALLE PETRUCCIANI VILLEPREUX

EN YVELINES

ENTRÉE LIBRE
SAMEDI 14H 18H
DIMANCHE 10H 17H

Gé

LE QUOTIDIEN DE VOS ANCÊTRES

Expositions, collections, conférences,
démonstrations, animations jeunes ...

Vi

ILS VOUS ATTENDENT

associations, clubs, professionnels

Bois d'Arcy... Bretagne est... Bretagne ouest ... Généalogie 45 et 92... Plaisir...
Poissy... Maurepas... Neauphle... Villepreux...Yvelines nord...

comité d'organisation <http://ricaupa.free.fr/CEGEVI> cgvi@free.fr



Verso du marque page distribué

La **généalogie** familiale, c'est comme une pomme et ses pépins
des racines de l'arbre au faite,
grimpez de branches en branches, goûter les fruits de votre recherche.
un monde nouveau s'ouvre à vous!
le Cercle Généalogique de Villepreux
vous accompagne sur le chemin de la découverte de vos ancêtres.
prochaine rencontre au TÉLÉTHON samedi 4 décembre
gymnase Mimoun de Villepreux



Nos deuxièmes «Journées de Rencontres généalogiques» se sont déroulées dans une ambiance conviviale, les visiteurs ont été nombreux 200 environ tous satisfaits de l'organisation et de l'accueil. On a remarqué cette année leur intérêt manifeste pour la généalogie et les conférences ont été très suivies.

Les exposants avaient décoré avec soin leurs stands respectifs, certains ont emporté un franc succès : celui des enfants, les vieux outils, le club photo.

La possibilité pour chacun de brancher un ordinateur était un plus, la salle de conférence installée dans les locaux de la halte garderie aussi, nous les remercions de ce prêt ainsi nous avons eu plus d'espace dans la salle Petrucciani pour les 18 exposants.

Nous avons organisé une tombola grâce aux lots offerts par nos sponsors : Banque Populaire, C.I.C, Ludimax, Py Informatique, CDIP, Archives et Culture, etc... Carrefour Market a offert les plateaux repas aux exposants.



Les journées d'octobre

- 1 Accueil
- 13 Atelier d'activités enfants

Associations de Généalogie

- 14 SGJA Bois d'Arcy
- 2 Cercle Généalogique Villepreux
- 16 Cegenceb Bretagne est
- 4 Racines Maurepas-Elancourt
- 6 Cercle de Neauphle le Château
- 8 Geneaquaduc Plaisir
- 12 CGH Poher
- 15 CEHA Poissy
- 3 Généalogie 45 & 92
- 10 AGHYN Meulan



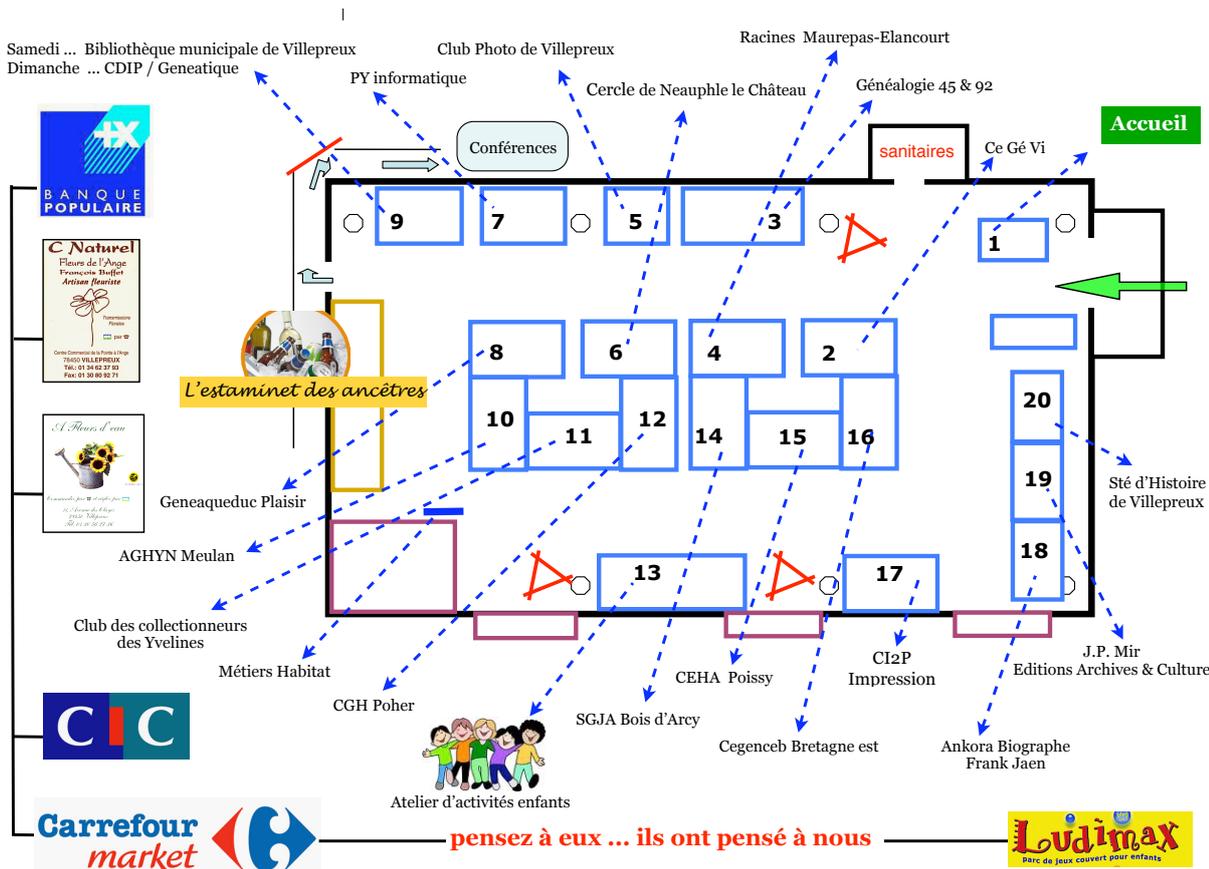
Clubs et Entreprises

- 9 Bibliothèque municipale Villepreux
- 18 Ankora Biographe Frank Jaen
- 9 CDIP/Geneatique
- 17 CI2P Impression
- 11 Club des collectionneurs Yvelines
- 19 J.P.Mir + Editions Archives & Culture
- 5 Club Photo de Villepreux
- 7 PY informatique
- 20 Sté d'Histoire de Villepreux



Conférences

Jean Le Floch : L'atelier monétaire de Poissy
 Joël Nizart : Les recherches généalogiques au travers des recensements
 Jean -Pierre Mir : les recherches généalogiques au travers des décorations militaires
 Gérard Rooss : Nos ancêtres dans la Grande Guerre





journées d'octobre, conférence 9

La recherche généalogique au travers des décorations

Dans pratiquement toutes les familles françaises, dorment dans quelques tiroirs ou vieilles boîtes des médailles qui ont fait en leurs temps, l'honneur et la fierté de leurs titulaires. Ces modestes vestiges d'un passé aujourd'hui obsolète, peuvent vous apporter d'utiles renseignements sur ceux qui en ont été honorés.

Il faut avant toutes démarches, différencier l'origine et la nature de la ou des décorations qui se trouvent en votre possession.

Nous distinguerons trois catégories distinctives, afin d'orienter nos recherches dans la bonne direction :

1°) les décorations officielles décernées par les gouvernements successifs ; à savoir :

- l'Ordre national de la légion d'honneur,

- la Médaille militaire,

- l'Ordre national du mérite,

- les médailles ayant pour origine les conflits de notre histoire militaires,
(Le second Empire, 1870/71, les campagnes coloniales, 1914/18, 1939/45 etc.)

- les médailles d'honneur des Ministères,
(Travail, administration, secours et police, etc.)

- les Ordres ministériels,
(Au nombre de 18 au départ, il n'en existe plus que 4 depuis 1963)

- les Ordres coloniaux,

- les médailles attribuées par d'autres Nations et dont le port est autorisé officiellement. (Rome, Crimée, etc.)

- enfin les médailles non officialisées par l'Etat, mais ayant une signification historique certaine.
(Verdun, Saint-Mihiel, la Somme, Dunkerque etc.)

2°) les médailles associatives, confirmant l'appartenance du titulaire à des Sociétés mutualistes, Associations caritatives, culturelles, ou de sauvetage.

3°) les médailles dites « de table », témoignages honorifiques afférents à un évènement particulier (Expositions universelles, congrès etc.) ou une activité professionnelle remarquable, (instruction privée, magistrature, profession de santé)





Comment orienter vos recherches ?

Pour les décorations de la première catégorie, chacune de ces distinctions a fait l'objet d'un document officiel, (diplômes, lettres de nomination, citations, conservés dans les archives familiales) et dont on retrouvera la trace avec un peu de patience, soit dans les archives nationales, départementales, militaires ou ministérielles. D'autres sources non négligeables que l'on peut consulter, Bulletin des lois, Journal officiel, livret militaire, enfin la plupart de ces décorés se sont regroupés aux seins d'Associations ou même de Fédérations chargées de défendre leurs droits et intérêts, qui détiennent leurs dossiers d'adhésion, parfois très bien renseignés.

N'oublions pas les photos souvenirs, où les poitrines s'ornent souvent de ces précieux témoignages.

Dans le cas de la deuxième catégorie, mis à part les Comités de la Croix rouge, ou quelques vieilles Sociétés Mutualistes, qui ont conservé leurs archives, il sera moins aisé d'entreprendre une recherche. Toutefois, il faut savoir que l'institution des Associations patriotiques, culturelles, ou divers, remonte à l'année 1901, et que ces entités ont très souvent un fond d'archives consultables. Auparavant, la création des Sociétés remontant à la monarchie de juillet, il vous faudra consulter les Bulletins des lois, faisant état de leur reconnaissance officielle.

Enfin, en ce qui concerne la troisième catégorie, ces médailles sont en principe attribuées nominativement et en nombre restreint, ce sera par le biais des inscriptions gravées sur ces dernières, que l'on pourra avec un peu de chance remonter à leurs origines et à l'histoire du titulaire.

Il faut savoir que l'on trouvera aussi de nombreux dossiers de demande de décorations ou les dossiers d'enquête qui leur sont rattachés, dans la série M des archives départementales.

D'autre part, aux Archives Nationales de nombreux fonds liés aux demandes et aux attributions de décorations ont été versés par les différents ministères. Parmi les principaux fonds consultables ;

Police, sanitaire, attribution de médailles 1874-1923 : F8 233 à 238

Commerce et industrie, attribution des palmes académiques et de décorations diverses

et 1830 à 1915 : F12 5321 à 5336

Instruction publique, palmes académiques, dossiers individuels XIX et XX^e siècle : F17 40156 à 40311

Autres distinctions honorifiques 1828-1892 : F17 3374 à 3379

Beaux arts, artistes décorés 1860 à 1868 : F21 2798

Distinctions honorifiques 1884 à 1940 : F21 4038 à 4040 ; 1894 à 1935 : F21 4553 à 4556

et 1913 à 1915 et 1945 à 1946 : F21 4717

Ministères d'Etat. Attribution de la médaille d'Italie 1859-1860 ; F70 147.

Jean Pierre Mir

L'Antiquité

Au fil des âges, les clans disparaissent pour engendrer deux institutions complémentaires : l'Etat et la famille. L'Etat restant centré sur la personne du monarque, sa famille devient très importante, puisque sa légitimité provient de celle-ci. Cette évolution précède de peu l'apparition de l'écriture. Les premiers textes sont autant des aides comptables que des listes royales. Les plus anciennes proviennent de la cité de Shuruppak en Mésopotamie, vers -2700.

Les généalogies mythologiques donnent aux dieux une famille et les grandes lignées monarchiques possèdent une origine divine ou héroïque. Les rois d'Uruk, descendent du héros sumérien Gilgamesh divinisé après son décès.

Avec Romulus et Remus, fils de Mars et d'une vestale nommée Rea Silvia, Rome reprend cette tradition. Plus tard, le mythe s'enrichit de l'ascendance de Vénus, par le biais d'Enée.



Cette ascendance divine contribue à asseoir le numen imperatores, c'est-à-dire le caractère divin de la personne de l'empereur. Ce modèle se diffuse chez les patriciens, puisqu'ils tiennent leurs pouvoirs politiques de leurs ancêtres. L'atrium des maisons est décoré des portraits de famille reliés entre eux par des rubans. L'influence de la gens la parenté large, s'estompe à mesure que grandit la notion de familia, cellule plus restreinte placée sous l'autorité sans partage du pater familias. Chaque famille se reconnaît encore dans la succession de ses ancêtres et se rattache aux grands ancêtres de la gens.

La Bible est un d'un certain côté un livre de généalogie. La Genèse explique comment Dieu a créé le monde. L'Homme constitue l'aboutissement de ce grand dessein.

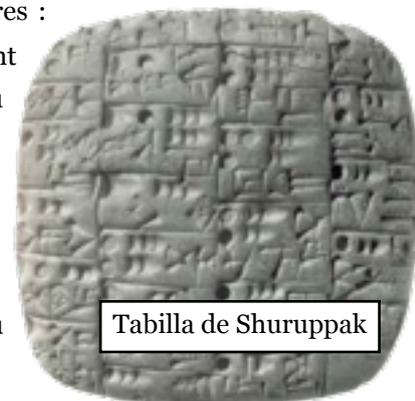
L'humanité est issue de l'union d'Adam et Eve et de leurs descendances. Certains chapitres sont presque entièrement consacrés à la généalogie de la famille d'Adam. A travers la Bible, on peut voir apparaître un nouveau modèle de généalogie, excluant les filles et les cadets.

Le Moyen-âge

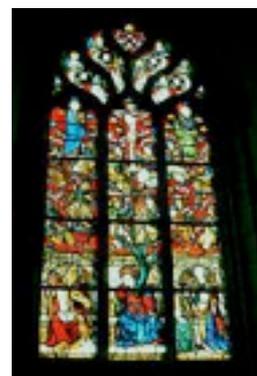
Le Haut Moyen-âge constitue une phase de repli pour la généalogie. Les peuples germaniques amènent une nouvelle vision de la famille. En effet, les peuples nordiques et celtiques donnent autant d'importance aux familles alliées qu'aux ancêtres directs. Les clercs adaptent ce modèle à ceux des romains et des hébreux.

La représentation de la généalogie d'une famille sur les branches d'un arbre, est l'une des innovations médiévales. Elle apparaît au XIIe siècle avec l'arbre généalogique du Christ depuis Jessé, père du roi David, d'où son nom d'arbre de Jessé. La métaphore d'Isaïe (XI 1-3) contenue dans la Bible ne demande qu'à être étoffée au moyen de degrés intermédiaires pour devenir un arbre. L'abbé Suger en donne une version définitive sur les vitraux de Saint Denis. Jésus Christ placé au sommet de l'arbre, est Dieu, mais il est aussi homme, puisqu'il descend d'une lignée d'hommes et qui plus est d'une lignée royale.

Le modèle est repris par les rois en lutte contre leurs vassaux. Le fils de Dieu, par la grâce duquel les rois sont rois, est lui-même de sang royal. Par conséquent, il reste le meilleur garant de l'institution monarchique



Tabilla de Shuruppak



Jusqu'au milieu du XI^e siècle, on ne connaît aucune autre généalogie que celle des rois. Elles informent également sur des aspects politiques.

Ainsi, Edouard III d'Angleterre utilise la généalogie pour appuyer ses prétentions à la succession au trône de France, cause la Guerre de Cent Ans. Lorsque la transmission du trône par primogéniture finit par s'imposer dans la plupart des royaumes européens, la généalogie voit son rôle se préciser. Elle permet de déterminer la place de chaque membre par rapport au trône.

A partir du XI^e siècle, les princes font aussi leur généalogie en reproduisant les modèles royaux, dans le but de légitimer leur pouvoir. La plupart d'entre elles affichent des liens de parenté avec la lignée royale, notamment avec les Carolingiens. L'héraldique s'y ajoute à partir du XIV^e siècle.



Les Temps Modernes

L'Etat civil français se développe au XVI^e siècle. L'article 51 de l'ordonnance de Villers-cotterêts du 15 août 1539, prévoit la tenue de registres, où sont notés les nouveaux nés baptisés et

déclarés sous le nom de leur père. Cette nouveauté instaure la pérennité des noms patronymes. En complément, le Concile de Trente prescrit la tenue des registres de baptême et impose la mention du nom des parrains et marraines. En 1579, Henri III instaure les registres de mariage par l'ordonnance de Blois. En 1667, l'ordonnance de Saint Germain oblige à remplir les actes en double exemplaires. Cette copie doit être déposée au greffe du baillage, une institution civile. En 1792, l'assemblée transfère les registres aux officiers communaux.

Au XVI^e siècle, les généalogistes se préoccupent de méthodes, comme l'attestent les traités du belge Jean Scohier. L'allemand Michael Eyzminger développe une numérotation des ancêtres.

Cette technique est reprise et améliorée par l'espagnol Jérôme de Sosa en 1676, puis par Stéphane von Stradonitz au XIX^e siècle. Sous l'impulsion de Jean Mabillon, la généalogie bénéficie de l'étude des sources, de la paléographie et de la diplomatique.

Au XVI^e siècle, Jean Le Laboureur et Claude François Ménestrier publient un traité faisant encore référence. Ils instituent le principe de recherche par quartier, montrent l'importance de la totalité des ascendants et relativisent le principe exclusif de la généalogie agnatique. Les Français se rapprochent des préoccupations des généalogistes des pays de droit germain, où le principe de succession en ligne maternelle et paternelle s'équivalent.

L'administration royale met en place au XVII^e siècle, les généalogistes royaux et les juges d'armes de France. Les premiers sont chargés d'établir les preuves de la noblesse des candidats aux divers ordres et charges militaires.

Le premier généalogiste royal est André du Chesne à sa mort la charge devient héréditaire dans la famille de Clairambault. Les seconds recensent toutes les armoiries existantes dans le royaume, accompagnées de notices sur les familles les possédant. Les deux institutions sont supprimées à la Révolution.



Les Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France

Origines de la généalogie

13

Les officiers de la généalogie deviennent des auxiliaires de l'administration fiscale. En effet, l'enregistrement des armoiries



est taxé d'une somme de vingt livres. Par ailleurs, les officiers mènent des recherches, afin de réprimer les usurpations de noblesse, qui sous entend d'importants avantages fiscaux. A partir de 1666, chaque noble est tenu de présenter les preuves de son état au moyen d'une filiation en ligne masculine.

Un nouvel état d'esprit émerge au XVIIIe siècle. Pour les philosophes des Lumières, la généalogie est une science vaine et artificielle. Elle contribue à maintenir l'existence d'un ordre privilégié en mettant en avant le caractère héréditaire. Dans l'Encyclopédie, Diderot se montre très critique vis à vis de la généalogie.

L'Époque Contemporaine

Le législateur républicain a apporté à l'Etat civil français de nombreuses améliorations dans la précision dans la rédaction des actes, avec l'ajout de mentions marginales. Les greffes du tribunal les reversent aux archives départementales au bout de cent ans.

Outre Rhin, la généalogie se lie avec d'autres sciences : statistique, médecine, sociologie. Pour l'historien Ottokar Lorenz, la généalogie se trouve au carrefour de toutes les sciences. Après lui, le baron Von Durgun étudie les rapports avec la génétique. Ainsi la généalogie se transforme en une discipline aux pratiques multiples et s'internationalise.

Au début des années 1960, la généalogie intéresse les universitaires et le grand public. La révolution industrielle a entraîné un exode rural. Les jeunes ont progressivement perdu le contact avec leur famille restée sur le lieu de naissance ou d'origine. Le déracinement est encore plus complet, lorsqu'ils se marient avec des conjoints issus d'autres régions et que leurs enfants naissent et partent à leur tour. Les difficultés de la vie urbaine, le poids des soucis professionnels, ceux engendrés par les nouvelles structures familiales, suscitent le besoin de se rattacher à un groupe. De plus, le niveau d'instruction s'est accru et généralisé, donnant le goût de l'histoire, le sens critique et une méthode.

Les archives ont dû s'adapter à cette nouvelle demande. Certains directeurs organisent des cours de paléographie ou d'aides à la recherche.

La généalogie constitue une sorte de prolongement de soi. En ce sens, elle peut être considérée comme une quête identitaire.

Rocquencourt Juillet 1815 : dernière bataille de l'armée impériale.

Dans l'esprit général, la bataille de Waterloo le 18 juin 1815, est la phase finale de l'épopée militaire des soldats de Napoléon. Il s'est pourtant déroulé un fait d'arme remarquable quelques jours plus tard, très souvent ignoré du grand public. En voici le récit.

Le 18 juin 1815 au soir, l'armée impériale est en pleine déroute, mais le corps d'armée que commandait le maréchal Grouchy, (à qui l'on reprochera toujours de ne pas avoir apporté son soutien à l'Empereur), entreprendra une retraite exemplaire par Wavre, Namur, Dinant et Givet, fort de 28 000 hommes valides en état de combattre, d'un millier de blessés et de cent bouches à feu, couvrant 350 km en dix jours, passant par Reims et Soissons, ils sont à Paris le 29 juin, ayant devancé de peu l'armée Prussienne que commande le feld-maréchal Blücher

. Les anglo-hollandais du duc de Wellington, épuisés par les combats se sont arrêtés à Senlis.

De son côté, Napoléon a abdiqué pour la deuxième fois le 22 juin, cette armée de la dernière chance, lui donne l'idée d'engager une dernière bataille sous les murs de Paris et de battre l'ennemi effaçant ainsi le désastre de Waterloo, sa proposition au gouvernement provisoire d'en prendre la tête est vigoureusement rejetée. Le 29 juin, il quitte la Malmaison en vêtement civils, dans une calèche qui rejoint, par la Celle Saint-Cloud et Rocquencourt la route de Paris à Rochefort où il a décidé de se rendre aux Anglais.



Au sein du gouvernement provisoire présidé par Fouché, règne l'intrigue et la confusion, une négociation est en cours avec les alliés pour préparer le retour de Louis XVIII.



Dans Paris, le maréchal Davout nommé généralissime, dispose désormais d'une force militaire, composée du corps de Grouchy, renforcé par l'armée du Nord sous Soult et de quelques corps isolés rameutés depuis la province, environ 80 000 hommes et une artillerie supérieure, qu'il peut opposer victorieusement aux alliés, car ceux-ci, diminués par leurs pertes des 16 et 18 juin, sont de plus obligés de laisser d'importants détachements pour l'observation des places et pour assurer leurs lignes de communication.

D'autre part, si les forces françaises sont concentrées sur la capitale, les prussiens et les anglo-bataves sont une fois de plus séparés.



Malgré les précautions prises par Blücher pour masquer sa manœuvre d'approche vers Paris, Davout connaît sa position. Bien qu'ayant adressé aux alliés une nouvelle demande d'armistice, il imagine qu'un échec infligé à l'ennemi dans sa progression, pourrait lui donner



des arguments au moment des négociations.

En conséquence, Davout donne l'ordre à Exelmans de rassembler toute la cavalerie qui bivouac sur la rive gauche et de se porter à la rencontre des prussiens qui viennent de traverser Versailles. Une opération menée par de la cavalerie, ne pouvait en cas d'échec entraîner une action générale.

La dernière bataille de l'armée impériale (suite)



Exelmans combina un plan d'action pour culbuter la cavalerie prussienne et pour la prendre au piège. Ordre est donné à la division du général Piré, appuyée par un bataillon du 44^e régiment d'infanterie de ligne, de se porter par Sèvres et Vaucresson sur Rocquencourt, afin de couper la retraite à l'ennemi ; ordre est donné à la division du général Valin de suivre le même mouvement ; ordre est donné à la division du général Donion de former la colonne de gauche et de se diriger sur Fontenay-le-Fleury, en tournant Versailles par le sud-ouest. Exelmans prenant le commandement de la colonne centrale, formée par deux divisions de dragons, qui marcheront droit sur Versailles par le Plessis-Piquet et Vélizy.

Les hussards prussiens après avoir bivouaqué à Versailles, se dirigèrent en direction du Plessis-Piquet, mais se heurtèrent, à la hauteur de Vélizy, aux 51^e et 13^e régiments de dragons. Après un vif combat, les cavaliers prussiens se replient sur Versailles, poursuivis par les dragons d'Exelmans, dévalant comme un torrent le boulevard du Roi et foncent au galop en direction de Saint-Germain-en-Laye. Soudain, à l'entrée de Rocquencourt, une grêle de plomb s'abat sur l'escadron de tête, ce sont les fantassins du 44^e de ligne français qui sont dissimulés dans les champs.

La panique s'empare de la cavalerie prussienne, qui tente de s'échapper en direction du Chesnay en passant à travers champ, longeant le parc du château du Chesnay, ils se trouvent bloqués dans la petite rue étroite. Cernés de toute part, tourbillonnant, ils cherchent vainement un refuge dans la cour de la ferme Poupinet et finalement sont tous massacrés ou fait prisonniers.

Ce beau fait d'armes, n'aura pas de suites, car le gros de l'armée prussienne accoure en hâte en direction de Saint-Germain avec des forces nettement supérieures à celles d'Exelmans. Il résistera tout l'après-midi et jusqu'à 10 heures du soir, mais Davout

ne souhaitant pas un engagement général, retient la réserve placée sous les ordres du général Vandamme, Exelmans parviendra toutefois avec ses unités à repousser les prussiens qui arrivent en force.

Etablissant son bivouac à Versailles, il se repliera le lendemain sur Paris ramenant quatre cent trente sept prisonniers et de nombreux chevaux.

Echaudé, Blücher (1), n'osera pas entrer dans le Chesnay, il n'y pénétrera que le 2 juillet au matin. Les femmes et les enfants s'étant réfugiés au Château, il fallut l'intervention et le sang froid du propriétaire M. Caruel, pour en imposer finalement aux Prussiens qui voulaient tout massacrer et brûler.

(1) Un témoin raconte : « Blücher avait mal accueilli les nouvelles de Rocquencourt, il était dans son bureau, sur un sofa, profitant d'un court repos et j'étais assis devant la maison, quand un parti de hussards du 5^e régiment, conduit par le major von Wins, arriva et stoppa. Le major mit pied à terre et me reconnaissant, vint vers moi, me disant, très excité : "ce que vous voyez ici est ce qui reste de deux régiments de hussards. Tous les autres sont soit morts ou prisonniers. Le lieutenant-colonel Sohr lui-même a été gravement blessé et fait prisonnier." J'étais surpris. Je n'aurai jamais pensé que de si bonnes troupes puissent subir une si terrible défaite, et je lui dis que je n'en croyais rien. Le major m'assura que c'était la vérité et me demanda de parler au Prince. J'essayais de l'en dissuader, lui disant que l'entrevue risquait d'être très désagréable. Mais cela ne changea rien, et je l'introduisis. Le Prince écouta son rapport avec colère grandissante, puis il explosa de rage, criant : "Monsieur ! Si ce que vous me dites est vrai, alors j'eusse souhaité que le diable vous ait également atteint." »

Sur ces mots, Wins fut renvoyé. Le Prince était outragé et choqué au plus haut point. »

(Mémoires du comte von Nostitz, général de cavalerie)

Jean-Pierre Mir.

Auteur-Historien

(1) D'après des archives et documents d'époque)

C'était près de chez nous

16

Commentaires de l'auteur

Cette dernière bataille gagnée par les troupes impériales se déroula avant la signature de l'armistice, alors que les Prussiens avaient envahi la France.

En effet, début juillet 1815, l'armée française ayant échappé à la défaite de Waterloo est réunie sous les murs de Paris et attend le signal d'une bataille générale. Revanche de Waterloo... !

Blücher avait encore en mémoire les difficultés qu'il avait rencontrées en 1814, en attaquant Paris par le nord. Aussi cette fois il allait tenter d'investir la capitale par le sud-ouest. Il passa la Seine sur le pont du Pecq, et envisagea d'y répandre ses troupes.

Le corps de bataille français en supériorité numérique aurait eu l'avantage sur les Prussiens, et pouvait remporter une victoire décisive.

Le général Exelmans fut dirigé sur les traces de l'armée prussienne avec 6 000 hommes, un corps de réserve comprenant 15 000 hommes d'infanterie devait le suivre par le pont de Sèvres et lier ses mouvements avec 6 000 fantassins du 1^{er} corps et 10 000 cavaliers qui devaient déboucher par le pont de Neuilly.

Malheureusement les atermoiements du gouvernement provisoire, qui négociait en secret avec les alliés, ne permit pas de mettre à exécution ce plan de bataille.

Seul le général Exelmans, soutiendra le combat qui sera tout au plus une simple escarmouche en lieu et place d'une bataille de grande envergure. Attaquant l'ennemi en avant de Versailles, il le précipitera dans une embuscade, le taillera en pièce en lui enlevant armes, bagages et chevaux. Il se trouvera devant le gros de l'armée prussienne à Louveciennes près de Marly, il fut obligé de rétrograder sur Montrouge, la rage au cœur, laissant les prussiens s'établir solidement sur la rive gauche de la Seine.

L'armistice sera conclu le 3 juillet, livrant la France à l'occupation étrangère et aux vengeances des ultras royalistes.

Il dira plus tard « que cette que cette décision inutile fut une faute grave, on pouvait frapper Blücher pris au piège dans le boucle de la Seine d'un coup foudroyant, puis encercler la petite armée de Wellington dans la plaine de saint Denis ». La situation politique et militaire de la France eut été tout autre si ce plan de campagne avait été mené à bien..... !

Citons les généraux Strolz, Piré, Barthe, Vincent, les colonels Briquerville, Faudoas, Saint-Amant, Ghailpu, Simmonet, Schmid, Paolini et leurs hommes qui à cette occasion firent des prodiges de valeur.

Généraux

Piré



Exelmans



Engagé volontaire en 1791, l'ancien chef d'état-major de Murat ne rentre en grâce qu'en 1828 sous Charles X, qui le nomme inspecteur général de la cavalerie. Il est fait Grand Chancelier de la Légion d'honneur en 1849 et Louis-Napoléon lui confère enfin, en 1851, le titre de Maréchal de France.

C'est l'année suivante, d'une chute de cheval, que mourra l'un des plus grands cavaliers de l'Empire, qui avait exposé sa vie dans de nombreux combats.

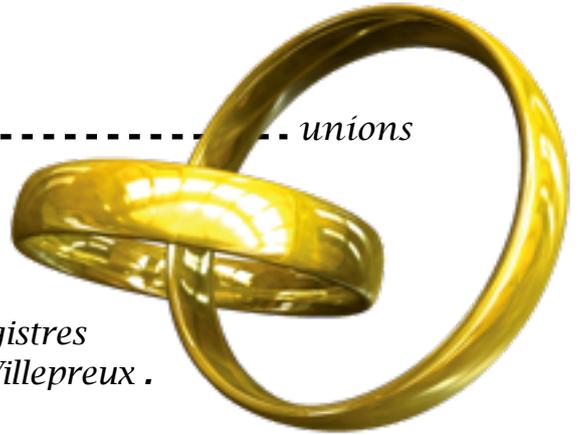


Un boulevard porte le nom d'Exelmans au Chesnay. Une plaque commémorative a été installée par la société d'histoire militaire « **la Sabretache** » près de l'horloge du carrefour de Rocquencourt



Gai, marions-nous !

*par ci, par là, J'ai relevé quelques unions
différences d'âge, mariages
précoces, différences
de fortune, mariages ratés
et premiers divorces,
en étudiant les registres
de Villepreux .*



Les différences d'âge

19 mars 1761, mariage de Joseph Pasquet , **63 ans**, fils de défunt Paul Pasque recteur d'école et de Jeanne Thierson, de la paroisse de Saint Remi de Magnaville, diocèse de Toul avec Louise-Barbe Richomme, **32 ans**,

Le 14 mars 1763, mariage de Claude Charles Verneau, **65 ans**, maçon, veuf de Anne Chedeville avec Marie-Françoise Duprez, **35 ans**,

Le 17 juin 1776, mariage de Louis Carlu couvreur, veuf de Catherine Leroy , âgé de **60 ans**, avec Jeanne Blanchet, **30 ans**, fille de Jacques Blanchet, journalier, et de défunte Marie Madeleine Dumas,

Le 15 février 1779, mariage de Mathurin Frechet, **28 ans**, journalier, fils de défunt Jacques Frechet, laboureur, et de Françoise Battassard, de cette paroisse depuis un an avec Anne Roury, **44 ans**, veuve en secondes noces de Nicolas Bruneau, de tous temps de cette paroisse.

le 2 messidor de l'an XII –(21 juin 1804), mariage de Antoine Martin, maître de forge âgé de **28 ans**, né en la commune de La Colombe (Manche) avec Anne-Jeanne Gendrin, **55 ans**, née à Montabot –(Manche)

Le divorce, une invention pratique pour rajeunir son couple ?

Le 2 avril 1793, Louis Bon, 55 ans, laboureur de Villepreux et Marie Françoise Thué, 54 ans, divorcent, 7 mois après leur mariage et le 26 juin 1793 Louis Bon, se remarie avec Marie-Jeanne Hervé, 24 ans,

L 'endogamie (obligation pour un individu de se marier à l'intérieur de son groupe tribal)

Anne-Catherine Henry, originaire de Noisy le Roi, a épousé avant 1733 Charles-Nicolas Dupont , tisserand à Villepreux .Il meurt en 1741.

Elle se remarie en 1743 avec François Binois, tisserand, qui meurt en 1748,

Et elle épouse en troisièmes noces, en 1751, Jean Pelletier, tisserand, Elle eut au moins 8 enfant

Les jeunes mariés

Le 24 février 1767, mariage de François Fleury, laboureur, **19 ans**, et Marie-Anne Françoise Philippe, **16 ans**,

Le 24 brumaire de l'an XI (15 novembre 1802), mariage de Pierre Hippolite Lapaille, **17 ans**, né à Montfort l'Amaury, demeurant au bourg de Villepreux, Et Aglaé Charlotte Marie Feret, née à Villepreux le 4 juillet 1784, âgée de **18 ans**,

Le 17 octobre 1829, mariage de Nicolas César Maillard , journalier demeurant à Dreux **âgé de 21 ans passés**, et Aimée Rochard, née à Villepreux où elle demeure, le 15 novembre 1812 mineure, **âgée de 16 ans passé**

Un mois plus tard, ils perdent leur enfant : novembre 1829, naissance et décès de Aimée Maillard « pour avoir donné aucune marque d'existence » chez ses père et mère, Nicolas César Maillard et Aimée Rochard,.



<http://ricaupa.free.fr/CEGEVI/>

Elaboration, mise en page : Patrick Ricaud

[Page de bienvenue](#)

Cercle Généalogique de Villepreux - 78

Où est-on ?
 Quand ?
 Trombinoscope
 Accès privé

Bienvenue,
 Ce site devrait vous permettre de mieux nous connaître et peut-être de vous aider dans vos propres recherches.
 Ne pas hésiter à nous contacter

Formations | Bulletins
 Bloc-notes | Liste éclair

Permanences
 Nous avons le plaisir de vous réunir au moins une fois par mois pour partager des activités sous forme d'ateliers à thèmes, d'ateliers pratiques, de mini conférences, et d'échanges pour approfondir un type de recherche ou tout autre sujet. Si vous souhaitez aussi aller de l'avant dans vos recherches, alors visitez les liens suivants :
[Où ?](#) [Quand ?](#) [Poursuivre ?](#)

Le but de l'association est dans l'échange pour rendre efficace les recherches, pour repartir sur une piste au détour d'une rencontre, pour épauler ceux qui nous rejoignent, pour s'ouvrir à l'extérieur et décupler les possibilités d'échanges.
[Présentation](#) [Les adhérents](#) [Adhésion](#)

Qui sommes-nous ?

Nos travaux
 Ils sont variés et laisse place à chacun pour s'exprimer. Les formations sous forme d'ateliers thématiques. Des relevés de notre commune afin de répondre aux chercheurs mais aussi de comprendre l'évolution de la population. C'est aussi la publication d'un magazine deux fois par an.
[Formations](#) [Relevés](#) [Bulletin](#)

L'échange, nous le pratiquons sous différentes formes. Nous mettons à disposition nos listes éclair, nos informations sur les événements, une messagerie, et notre disponibilité pour répondre à des questions, faire une recherche sur Villepreux, etc...
[Listes éclair](#) [Bloc-notes](#) [Bourse d'échanges](#)

Echangeons

Où est-on ?
 Quand ?
 Trombinoscope
 Accès privé

Formations

Dates permanences et ateliers